



TRIPODE SUITE

La Fédération des Finances **FO** vient de recevoir un courrier du Ministère accordant 5 jours d'autorisations d'absence exceptionnelles par an aux anciens agents du Tripode exposés à l'amiante.

Les agents de la DGFIP et de l'INSEE concernés sont en majorité toujours affectés en Loire-Atlantique, mais certains d'entre eux sont depuis dans d'autres départements.

FO Finances déplore que cette disposition s'applique seulement à compter de ce dernier courrier daté du 22 septembre 2015 alors que ce fut un engagement du Premier Ministre... le 28 février 2014.



seront proposées dans les semaines à venir.

Nous vous tiendrons informés par notre **FO** Hebdo et sur notre site.

Pour être inFO**rmés : pas compliqué !**

Un clic et c'est fait !

C'est ça **FO, de l'in**FO** pour tous**

Abonnez-vous à notre liste de diffusion (cela ne vous engage à rien d'autre qu'à recevoir un courriel quand une in**FO**rmation est en ligne.)

Avenir de la Fonction Publique

UN PROTOCOLE INACCEPTABLE !!!

Après avoir consulté toutes ses instances respectives, **FO** a décidé de ne pas signer le protocole d'accord « Avenir de la Fonction publique – Parcours professionnels, carrières et rémunérations » proposé par la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, au nom du gouvernement.

Les constats sont sans appel :

- 1-La perte du pouvoir d'achat depuis le gel du point d'indice en 2010 (-8%) n'est pas compensée par les propositions gouvernementales (malgré la propagande ministérielle).
- 2- L'allongement des durées de carrière autofinance une revalorisation en trompe l'oeil.
- 3- Un manque d'ambition pour améliorer la situation de tous les agents en place et pour garantir l'attractivité de la Fonction publique.
- 4- L'intégration d'une part des primes dans le traitement est insignifiante, et de fait très insuffisante.
- 5- La longueur du calendrier de mise en oeuvre des mesures salariales est inadmissible car le gouvernement ne peut rien garantir après 2017.

FO considère que ce protocole d'accord est insuffisant et n'offre pas la revalorisation attendue par les agents publics.

FO refuse, d'ores et déjà, la culpabilisation ou l'ostracisation des organisations syndicales indépendantes. **FO**, non signataire des accords de Bercy ne s'estime pas liée par le principe de l'accord majoritaire que le gouvernement utilise quand cela l'arrange.

FO interpelle la Ministre de la Fonction publique, et plus largement le gouvernement, pour améliorer fortement ses propositions, notamment en revalorisant, immédiatement, la valeur du point d'indice.



Y'A DE LA CONTESTATION DANS L'AIR !

Face à tout ce qui nous tombe dessus :

■ **au niveau Fonctionnaires** : avec le gel des salaires depuis 2010 ; la réforme territoriale et les fusions-suppressions de directions régionales, avec les discussions sur le PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations), ...

■ **au niveau Finances** avec les avancements qui se réduisent à peau de chagrin,

■ **au niveau DGFIP** avec les suppressions massives d'emplois depuis plus de 10 ans, avec la déclinaison de la démarche stratégique et les fermetures/restructurations et fusions un peu partout sur tout le territoire,

■ **à la DRFiP44** : les restructurations titanesques que nous allons subir à compter de 2016, les mutations forcées de nombreux collègues qui engendrent des situations anxiogènes,



LE ROULEAU COMPRESSEUR PREND DE LA VITESSE !

Face à tout ça, l'intersyndicale DGFIP44 a décidé de s'inscrire pleinement dans l'action proposée par les syndicats nationaux.

Le combat ne fait que commencer ! Il y a toujours un moyen de montrer son mécontentement : des actions vous